

SENACS
SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL
DES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE
2014
DONNÉES 2012



**LES
CENTRES
SOCIAUX**
Île-de-France

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX D'ÎLE-DE-FRANCE	3
PROJET	4
PARTENARIATS	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHES DÉPARTEMENTALES	15

LES CENTRES SOCIAUX METTENT EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION ET DÉFINISSENT LEUR INTERVENTION EN COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX ET EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS.

Au-delà des seules propositions d'offre de loisirs, ils développent, sur la base d'un diagnostic partagé avec leurs partenaires, des actions qui répondent aux besoins exprimés par les familles. Ainsi leurs domaines d'intervention couvrent tout à la fois la lutte contre l'exclusion, la santé, l'éducation et la mobilité. Leur action s'inscrit comme un point d'appui des politiques publiques et institutionnelles.

Leur connaissance du territoire et des publics contribue à organiser et à favoriser la participation, l'implication et la prise de responsabilité des habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet social.

Espaces de proximité et d'accueil des familles, ils concourent au maintien de la cohésion sociale sur la base des valeurs liées à la laïcité, l'éducation et la préservation du lien social.

Cet observatoire témoigne du potentiel des centres sociaux à :

- fédérer les acteurs locaux autour d'un projet social qui répond aux besoins et aux aspirations des habitants sur leur territoire d'intervention,
- coordonner l'offre socio-éducative auprès des familles et des jeunes, renforçant ainsi le lien intergénérationnel.

Pour la deuxième année consécutive, cette plaquette régionale offre une vision globale de l'action de plus de 300 centres sociaux de la Région Île-de-France. La démarche d'expérimentation entreprise en 2013 a été généralisée cette année à l'ensemble des structures de la région présentes sur les territoires en 2012.

Dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion 2013-2017, la feuille de route des Caf prévoit que l'observatoire Senacs soit généralisé à la France entière. Nous disposerons ainsi d'une image plus large des actions de développement social des centres sociaux.

Les Caf d'Île-de-France

**Les Fédérations départementales
des centres sociaux et socio-culturels d'Île de France**

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

Sur son territoire d'implantation, le centre social c'est :



- ↘ Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- ↘ Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- ↘ Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- ↘ Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- ↘ Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour La FCSF:

La Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » extrait

Pour Les Caf :

La circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

«[Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » extrait

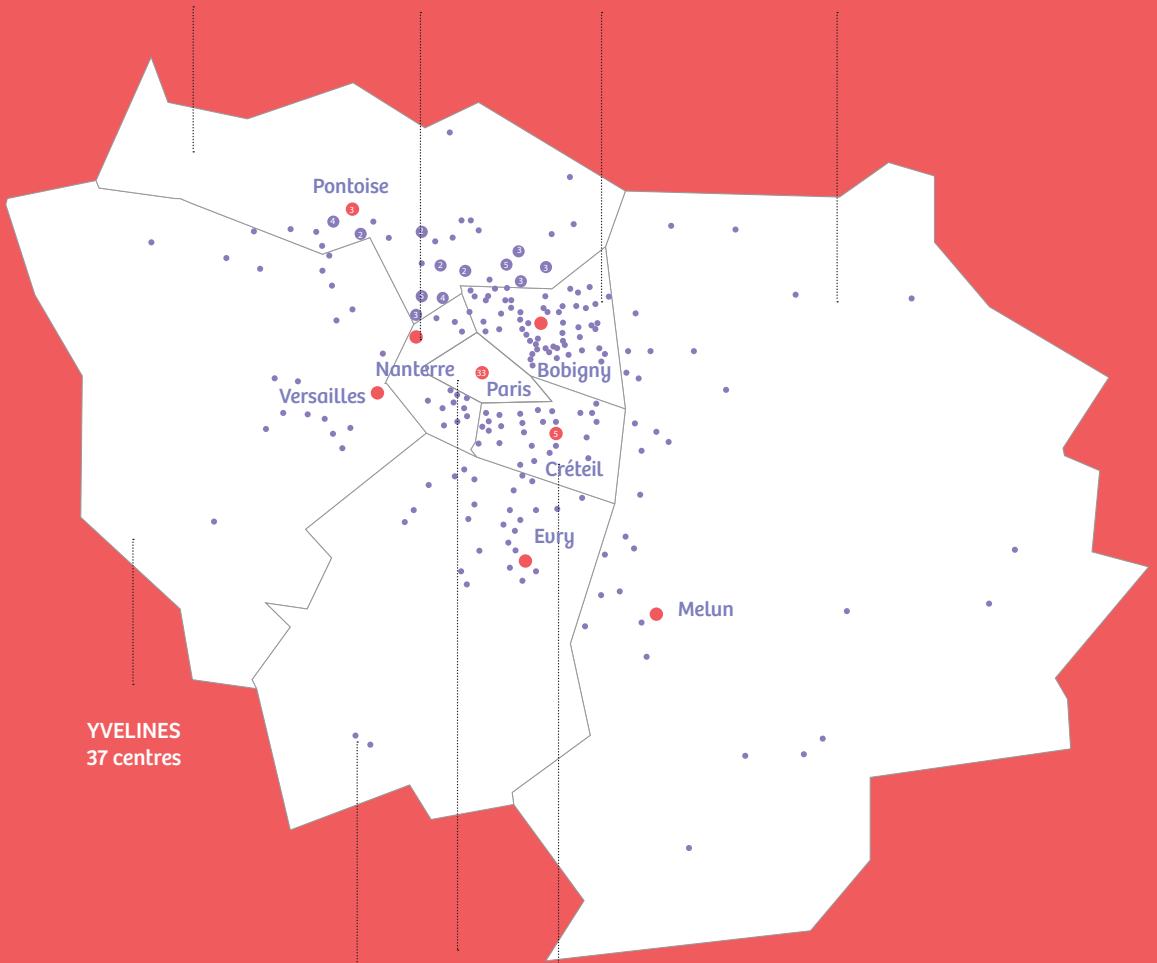
RÉPARTITION DES CENTRES SUR LE TERRITOIRE

VAL D'OISE
56 centres

HAUTS-DE-SEINE
31 centres

SEINE-SAINT-DENIS
59 centres

SEINE-ET-MARNE
41 centres



YVELINES
37 centres

PARIS
33 centres

ESSONNE
30 centres

VAL-DE-MARNE
30 centres

NOMBRE TOTAL DE
CENTRES SOCIAUX : 317

PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

Des projets sociaux concertés, en lien avec les projets de territoire

L'agrément d'un centre social est prononcé par la Caf pour une durée maximale de quatre ans (*en moyenne 3 ans en Île-de-France*) sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en **concertation avec des habitants** et des **partenaires** à l'échelle de son territoire d'intervention.

L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une **évaluation** du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé. Au regard des problématiques repérées ainsi que d'une nécessaire implication des habitants, **des axes stratégiques** et un plan d'actions sont définis.

Des territoires urbains



des centres sociaux interviennent sur un territoire urbain. En zone rurale, les centres sociaux rayonnent en majorité sur un territoire relevant d'une intercommunalité et leur action s'inscrit dans l'itinérance.

89% des centres sociaux urbains sont sur des territoires prioritaires et concernés par la politique de la ville.*

* selon la cartographie Politique de la ville 2012.



44% un quartier
36% plusieurs quartiers
18% une commune entière
2% un territoire intercommunal

Les modes de gestion

La majorité des centres sociaux d'Île-de-France est gérée par une collectivité locale. *A l'inverse, au niveau national, 64% des centres sociaux sont associatifs.*

129 adhésions

Les centres sociaux associatifs totalisent en moyenne : - 67 adhésions individuelles
- 62 adhésions familiales



57% collectivité locale
3% Caf
38% Association
1% Co-gestion
1% Autre (dont DSP)

UN RÉSEAU PERMETTANT LE PARTAGE, L'ÉCHANGE ET L'ORGANISATION

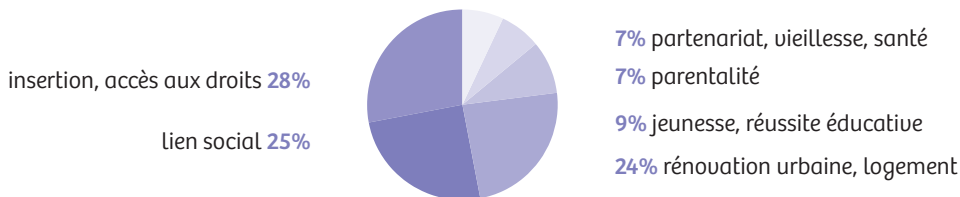


des centres sociaux **sont adhérents de la Fédération** des centres sociaux de France. Ils peuvent également adhérer à d'autres fédérations, soit en adhésion unique soit en adhésions multiples.

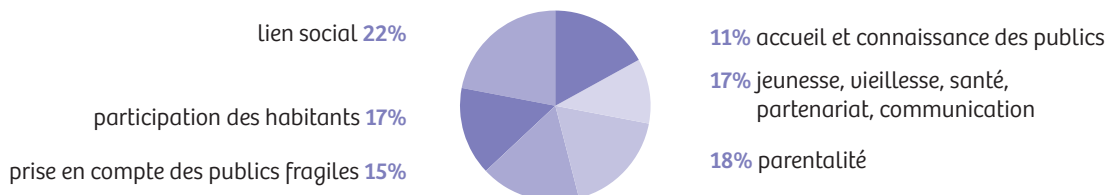
Ainsi :
- 7% adhèrent au réseau des MJC
- 4% adhèrent à la Ligue de l'Enseignement (FOL)

DES PROJETS SOCIAUX EN LIEN AVEC LES ENJEUX DE TERRITOIRE

LES PROBLÉMATIQUES REPÉRÉES PAR LES CENTRES SOCIAUX SUR LEURS TERRITOIRES



DES AXES PRIORITAIRES RÉPONDANT AUX PROBLÉMATIQUES ET AUX PRÉOCCUPATIONS IDENTIFIÉES



Les projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspond à autant de besoins ou d'intérêts des habitants.

VAL D'OISE PARENTALITÉ



Le centre social AGORA à Persan, dans le cadre de dynamiques locales du Réaap*, a facilité la mise en place d'une solidarité de territoire face aux difficultés scolaires que rencontrent les familles. En effet, les problèmes de communication entre l'Institution scolaire et les parents limitent la prise en compte des intérêts de chacun. Les partenaires locaux ont échangé sur la question de la parentalité et établi les bases d'une charte relative à l'éducation partagée. Par la suite, un collectif de « parents relais » volontaires pour faire l'interface entre l'école et les parents s'est créé et reste actif pour améliorer les relations et dépasser les représentations et les appréhensions de chacun.

(*Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents)

UNE PRÉSENCE FORTE PRÈS DES FAMILLES

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

72%

des centres sociaux mettent en place des actions au bénéfice de la **PETITE ENFANCE** :
espaces d'échanges parents-enfants, activités d'éveil culturel et ludothèques...

87%

proposent des activités dédiées aux **6 À 11 ANS** :
accompagnement à la scolarité, activités sportives et culturelles, temps d'accueil en amont et aval de l'école.

75%

impulsent l'organisation d'ateliers et d'activités en direction des jeunes âgés de **11 À 13 ANS** :
activités sportives et culturelles, accueils jeunes couplés à des animations de rue ainsi que l'accompagnement de projets.



65% développent des programmes destinés aux **13 À 17 ANS**.

Si les activités sont similaires à celles de la classe d'âge précédente, la focale est désormais posée sur l'autonomie avec l'accompagnement de projets qui apparaît majoritaire.

VAL-DE-MARNE ACCOMPAGNEMENT DE PROJET JEUNES



Le centre socioculturel des Portes du Midi de Vitry anime une démarche Scopados. Les jeunes construisent eux-mêmes un projet (départ en vacances ou autre) en s'appuyant sur leur désir et leur autonomie, accompagnés par un animateur. Ils doivent trouver des chantiers pour s'autofinancer. Cette démarche s'appuie donc sur une intervention socio-éducative préventive auprès de jeunes de 12 à 16 ans, une pédagogie active et un projet inscrit dans l'économie solidaire. A Vitry, 8 jeunes âgés de 12 à 14 ans préparaient un projet de départ pour l'Andalousie.

FAMILLE ET PARENTALITÉ

63%

voient en outre leur implication dans le soutien à l'exercice de la **FONCTION PARENTALE** aboutir à l'instauration de conventionnements complémentaires. *Ces derniers sont avant tout liés aux Réseaux d'écoute d'appui et d'accompagnement des Parents (Réaap) et aux Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas).*



80% voient cette expertise reconnue par l'obtention d'un agrément « **Animation collective familles** », quand ils satisfont aux critères définis dans la circulaire de La Cnaf.

98%

indiquent développer des actions s'articulant autour d'un **PROJET FAMILLE**. *Les actions les plus fréquemment citées sont les sorties et loisirs familiaux, les manifestations festives ainsi que les projets de départ en vacances.*

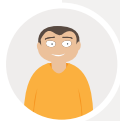
UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN POUR L'AUTONOMIE

L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



des centres sociaux proposent aux habitants des dispositifs de **SOUTIEN LINGUISTIQUE**.

Ils mettent principalement en place des ateliers socio-linguistiques, des actions d'alphabétisation ainsi que des modules de lutte contre l'illettrisme.



18 000 habitants ont pu bénéficier, en 2012, de ce type d'accompagnement.



s'engagent dans la lutte contre le chômage en instaurant des actions ciblées sur l'**INSERTION PROFESSIONNELLE** telles que des ateliers CV, relooking ou encore des simulations d'entretien.

L'ACCÈS AUX LOISIRS ET À LA CULTURE



61% des centres sociaux soutiennent les habitants dans la construction de leurs **PROJETS DE VACANCES**.



affirment mettre en œuvre des actions visant à favoriser l'**ACCÈS AUX BIENS CULTURELS** et à leur diffusion.

En 2012, ces actions ont touché
3 200 familles,
4 341 jeunes et
+ de 500 personnes
âgées de plus de 60 ans.

SANS OUBLIER LE HANDICAP ET LA MOBILITÉ



36% des centres sociaux s'investissent fortement pour intégrer à leurs activités et à leur environnement des **HABITANTS PORTEURS DE HANDICAP**.

SEINE-ST-DENIS

RENCONTRES ET DIFFÉRENCES



Le centre social André Malraux met en valeur les pratiques artistiques ou culturelles des habitants de Villepinte. Pour l'édition départementale du festival Transit, la participation d'adultes handicapés au spectacle « Accroch'cœur » aux côtés de danseurs valides a illustré parfaitement sur scène l'affirmation que la seule véritable différence entre les personnes réside dans ce que chacun apporte au projet commun.



réalisent un travail approfondi sur la problématique du **TRANSPORT** afin d'encourager la mobilité des usagers et **lutter contre l'enclavement résidentiel**.

SEINE-ET-MARNE

TRANSPORT



Le centre social Nangislude à Nangis rayonne sur un territoire intercommunal rural. Face aux problèmes de mobilité, il a mis en place un transport solidaire, au travers d'un réseau d'entraide et de solidarité s'appuyant sur des bénévoles. Les personnes sont accompagnées dans leurs déplacements occasionnels: visites médicales, démarches administratives... Le centre social met en relation les demandes des habitants et les disponibilités des bénévoles.

DES ACTIONS EN RÉSONANCE AVEC LES ENJEUX DE TERRITOIRE



89% des centres sociaux s'engagent dans le domaine de la **SANTÉ**, majoritairement à travers des actions de prévention et des partenariats avec les organismes spécialisés intervenant dans leur périmètre d'influence.



se saisissent au quotidien de la question des **DISCRIMINATIONS** et entendent les limiter à travers des manifestations festives, des actions de sensibilisation ou encore la conception d'outils de communication.

ESSONNE

GUIDE SANTÉ



Un groupe d'habitants de Grigny, accompagné par la Maison de quartier/centre social Marie Curie, a construit un guide santé afin de permettre à chaque Grignois d'accéder facilement aux soins, d'avoir les informations nécessaires pour rester en bonne santé et d'améliorer son bien-être.

Ce guide apporte des réponses simples à des questions d'habitants comme « je viens d'emménager et j'ai des problèmes de santé », « je suis malade, à qui m'adresser? ».

Ce travail a fait suite au diagnostic relatif à l'élaboration du projet social et a été conçu en partenariat avec l'atelier santé ville.



57% accompagnent les habitants dans la mise en œuvre de leur projet d'**HABITATION** grâce à leur participation aux réflexions relatives aux projets de recomposition urbaine, la mise à disposition d'un appui juridique ou encore l'accompagnement des habitants.



travaillent à l'intégration des **PERSONNES ÂGÉES** à leurs activités et contribuent ainsi à lutter contre leur isolement. Les activités intergénérationnelles et les temps d'échanges expressément destinés à cet âge de la vie sont les plus souvent mentionnés.



mènent des actions de lutte contre l'**EXCLUSION**, l'**ISOLEMENT** et la **PAUPÉRISATION** : permanences d'accès aux droits, événements conviviaux et actions conjointes avec les autres acteurs du territoire (associations, points d'informations, tribunal...).



développent des dispositifs spécialement conçus pour favoriser l'intégration de **NOUVEAUX ARRIVANTS**.

DES PROJETS AU CŒUR DES DYNAMIQUES PARTENARIALES

Conventionnements

Les Caf et les fédérations des centres sociaux recherchent l'implication des partenaires institutionnels déjà engagés dans le financement des structures pour formaliser des conventions cadres pluriparteniales et pluriannuelles liant la Caf, la Fédération, l'Etat et le Conseil général autour du projet du centre social, en vue de sécuriser sa mise en œuvre.

Un maillage dense de la vie locale

3 800 associations
ont été accueillies par les centres sociaux

- 62 % sur une fonction d'appui et de ressources
- 38 % sur un partenariat interne au projet social

HAUTS-DE-SEINE PACTE DE COOPERATION

De nouvelles modalités de coopération entre acteurs publics et centres sociaux des Hauts-de-Seine sont expérimentées à travers les « Pactes de coopération ». Une convention cadre départementale conclue le 18 juillet 2013 entre l'Etat, La Fédération des centres sociaux et la Caf 92 vise à co-construire le projet d'intervention du centre social, à l'articuler avec les politiques publiques, et à mesurer sa faisabilité au regard de la contribution des financeurs. Trois centres volontaires expérimentent des conventions territoriales pluriannuelles d'objectifs et de financements qui les lieront aux partenaires institutionnels. En associant les villes, elles assurent une pérennité de ressources durant la période agréée.

DES PARTENARIATS AVEC DES ASSOCIATIONS D'HABITANTS

- 40% associations de quartiers
- 29% associations de locataires
- 20% associations de parents d'élèves
- 11% autres

DES PARTENARIATS D'ANIMATION HORS LES MURS

2 actions

sont menées en moyenne à ce titre par chaque centre social.

80% des centres sociaux participent à des actions partenariales locales.

- 20% de ces actions relèvent de l'animation de quartier.
- 16% relèvent des actions jeunes
- 16% sont relatives à l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture
- 15% sont relatives aux droits et à la santé
- 13% concernent la parentalité.

Viennent enfin les animations spécifiques aux classes d'âges (petite enfance, A.L.S.H.).

Le dialogue élus-habitants



LE CENTRE SOCIAL EST UN LIEU PRIVILÉGIÉ POUR INITIER DES RENCONTRES ENTRE ÉLUS ET GROUPES D'HABITANTS.

2 rencontres-débats

ont été organisées en moyenne dans chaque centre social (625 au total).

Principales thématiques :

- la rénovation urbaine et ses incidences en termes de nuisances liées aux travaux et de requalification du bâti après travaux (31 %)
- les préoccupations de la vie quotidienne (22 %) dont notamment les conditions de vie et de sécurité.

DES BÉNÉVOLES MOTEURS DU PROJET

LA GOUVERNANCE IMPLIQUE DES BÉNÉVOLES
QUI AGISSENT COMME MOTEURS DU PROJET DU CENTRE SOCIAL.

Les instances participatives

80%

des centres sociaux disposent d'une instance de pilotage qui associe les habitants à la gouvernance du projet social : conseil d'administration, conseil de maison ou comité d'usagers. Mis à part les centres sociaux associatifs, la proportion est de 65%.

18 habitants

par centre social en moyenne.

› SOIT 15% DE PLUS QU'EN 2011.

Elles se sont renouvelées à hauteur d'1/3 par rapport à 2011 et se réunissent au moins 6 fois par an dans la moitié des centres.

YVELINES

ATELIERS PARTICIPATIFS



Le centre social La soucoupe à Saint-Germain-en-Laye a mis en place des ateliers participatifs permettant aux habitants de s'impliquer sur les questions et problématiques de leur quartier puis d'impulser et de co-animer des actions. Accompagnés par l'équipe du centre social, ils se sont organisés pour rencontrer les élus et les partenaires et échanger avec eux sur l'enclavement du quartier, le manque de transport et donc l'accessibilité au centre ville et ses services.

Des projets à l'initiative des habitants

76%

des centres sociaux ont répondu à la demande des habitants en les accompagnant dans la mise en place de projets portant pour l'essentiel sur l'organisation de fêtes de quartiers, de sorties, d'ateliers, de vacances et d'actions de soutien à la parentalité.

66%

des centres sociaux ont été sollicités par des habitants afin de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets : organisation de trocs et vides-greniers, repas solidaires ou jardins partagés.

147 actions

sont directement portées par les habitants dans près d'1/3 des centres sociaux franciliens. Une vingtaine de ces actions ont débouché sur la création d'une association.

DES BÉNÉVOLES ACTEURS DU PROJET

AU SEIN DES CENTRES SOCIAUX, LES BÉNÉVOLES INTERVIENNENT COMME ACTEURS DU PROJET, IMPLIQUÉS À LA FOIS DANS LE PILOTAGE DU PROJET ET DANS LA CONDUITE D'ACTIVITÉS.

Le pilotage du projet



492 heures par centre social

C'est ce que représente en moyenne l'engagement bénévole des administrateurs ou des personnes impliquées dans les instances de pilotage.

La mise en œuvre du projet



62 heures

par semaine et par centre, C'est ce que représente l'engagement des bénévoles dans la conduite d'activités.

PLUS DU QUART D'ENTRE EUX

intervenait pour la première fois

671 bénévoles formés

Ces bénévoles ont été formés dans 24% des centres.

8360 personnes

se sont impliquées en 2012, soit 28 bénévoles en moyenne par centre social.

Les formations ont porté pour l'essentiel sur : (en nombre de centres sociaux)

La place et le rôle des administrateurs	22
Les fondamentaux des centres sociaux	17
Le bénévolat en centre social	11
La gestion financière	10
La méthodologie de projets	10
L'inter culturalité	5
Le pouvoir d'agir des habitants	4

Les bénévoles sont impliqués principalement dans : (en nombre de centres sociaux)

L'animation des ateliers du centre (cuisine, sport, bien-être...)	209
L'accompagnement à la scolarité/CLAS	113
Les actions liées à l'apprentissage du français	75
Les fêtes et animations de quartier	64
L'accès aux droits	19

PARIS BÉNÉVOLAT



Les bénévoles participent à part entière à la construction du projet social du centre, à son évolution et son évaluation. Ils contribuent également à l'animation quotidienne du centre. A Paris, 77 bénévoles sont en moyenne présents dans chaque centre social, ce qui représente 167 heures par semaine. Ils s'impliquent dans l'animation des activités ainsi que dans le pilotage du projet. Ce bénévolat montre une solidarité entre les habitants des quartiers et les centres sociaux et contribue à la mixité sociale.

DES SALARIÉS AU SERVICE D'UN PROJET

22 SALARIÉS

en moyenne
par centre social en 2012,
soit environ 10 ETP
(équivalent temps plein)
(Moyenne nationale : 14 ETP)

SEULS 40%

des salariés ont un contrat **supérieur à 0,75 ETP**.
*Le recours au temps partiel reste une caractéristique
des centres sociaux : 51% des contrats de travail
représentent moins d'un mi-temps.*

En moyenne, chaque centre social s'appuie sur :

3,18 ETP

PILOTAGE du projet

- 1,33 ETP Direction
- 1,34 ETP Accueil
- 0,51 ETP Comptabilité

1,65 ETP

LOGISTIQUE

- 0,67 ETP Secrétariat
- 0,98 ETP Maintenance,
entretien

5,7 ETP

ACTIVITÉS

- conduites
dans le projet social
- 5,22 ETP Animation
 - 0,43 ETP Petite Enfance

LA QUALIFICATION DU DIRECTEUR

63%

des directeurs de centres sociaux sont titulaires
d'un diplôme de niveau I ou II ;

UNE ÉVOLUTION POSITIVE

DE 7 POINTS PAR RAPPORT À 2011.

Le niveau de qualification des directeurs
tend de plus en plus vers les exigences de
la circulaire de juin 2012 (soit un niveau II).



28 % niveau I (bac+5)

35 % niveau II (bac+3/4)

30 % niveau III (bac+2)

7 % niveau IV (bac)



65%

LA QUALIFICATION DU RÉFÉRENT FAMILLE

des professionnels référents familles ont un niveau supérieur ou égal au niveau III
requis par la circulaire de juin 2012 relative à l'Animation de la Vie Sociale.

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX ENJEUX LOCAUX

Une volonté de formation continue des professionnels

LES CENTRES SOCIAUX S'APPLIQUENT À PROPOSER DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX ENJEUX LOCAUX.



1 268
FORMATIONS

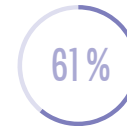
à destination des équipes professionnelles ont été réalisées.

7%
d'entre elles sont diplômantes

> CE CHIFFRE EST
CONSTANT PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

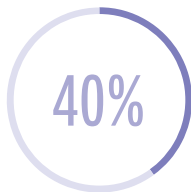


valident des diplômes de niveaux I ou II.



des formations diplômantes sont relatives à un diplôme de l'animation.

Le développement de la formation continue et la validation des acquis de l'expérience devraient tendre vers les niveaux requis par la circulaire AVS.



EMPLOIS AIDÉS

des centres sociaux comptent des **emplois aidés** dans leur équipe salariée. chacun d'entre eux **accompagne en moyenne 3 salariés** en contrats aidés.

ÎLE-DE-FRANCE

QUALIFIER LES ACTEURS POUR QUALIFIER LES PROJETS



C'est dans cet objectif que la Coordination des fédérations des centres sociaux d'Île-de-France propose des formations qualifiantes destinées aux professionnels du réseau francilien ; **115 personnes en ont bénéficié en 2012.**

Ces formations régionales visent à accompagner les salariés dans leur parcours pour s'adapter au mieux à leur fonction et aux missions des centres sociaux. Elles ouvrent également à la connaissance d'autres territoires et contribuent à la mise en réseau des professionnels.

DES FINANCEMENTS DIVERSIFIÉS

Le budget moyen d'un centre social francilien

varie selon les départements

de **445 593€**

à **586 987€**

Le budget moyen au niveau national

est quant à lui

de **614 000€**



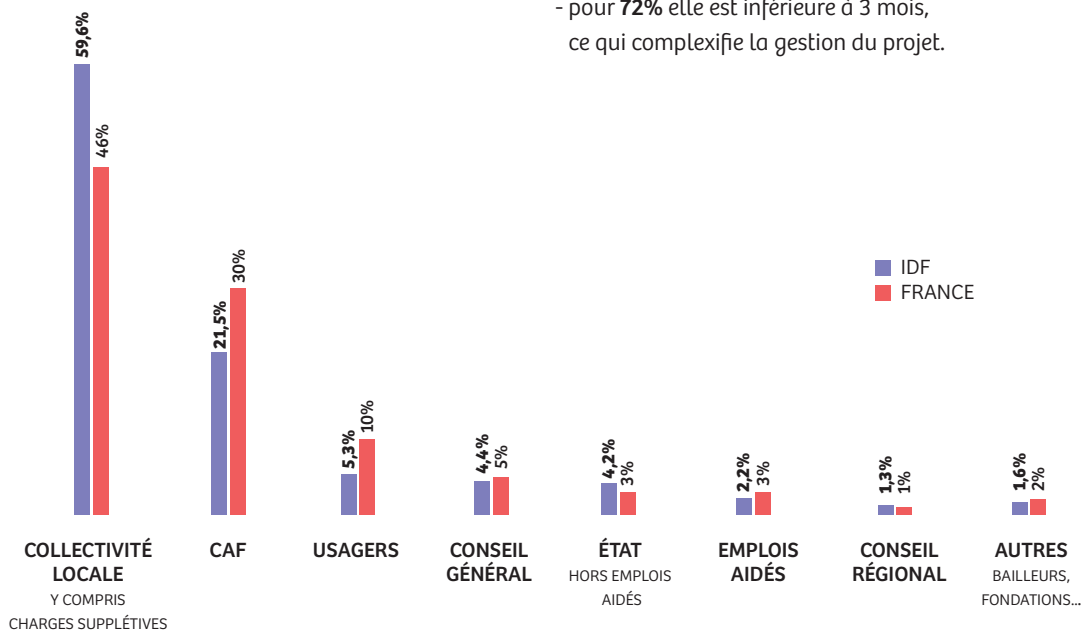
des financements d'un centre social francilien proviennent de la collectivité locale et de la Caf (moyenne).

Les usagers sont les 3^e contributeurs.

Les centres sociaux, par leur action transversale, répondent aux orientations de nombreux financeurs. Cependant, ces derniers subventionnent les centres au regard des actions qu'ils mettent en place et non sur le projet global.

Concernant les centres sociaux associatifs :

- pour **42%** d'entre eux, la durée du fond de roulement diminue
- pour **72%** elle est inférieure à 3 mois, ce qui complexifie la gestion du projet.



PARIS

33 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

25 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

33 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

2092 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 63,39 PAR CENTRE

464 SALARIÉS > 303,6 ETP

- SOIT 14,06 SALARIÉS ET 9,20 ETP PAR CENTRE

371 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- SOIT 11,24 PAR CENTRE

**386 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

- SOIT 12,1 PAR CENTRE

17,9 M€ DE BUDGET CUMULÉ*

544 709 € EN MOYENNE PAR CENTRE*

32 DÉBATS ORGANISÉS

ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

78,8% ASSOCIATIVE

18,2% CAF

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- FAMILLE

- JEUNESSE

- INCLUSION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

*Données incluant les coûts et nombres de salariés haltes garderies et multi accueil des centres sociaux.

SEINE-ET-MARNE

41 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

37 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

41 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

785 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 19,15 PAR CENTRE

854 SALARIÉS > 336 ETP

- SOIT 20,83 SALARIÉS ET 8,20 ETP PAR CENTRE

381 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- SOIT 9,29 PAR CENTRE

**566 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

- SOIT 13,8 PAR CENTRE

18,7 M€ DE BUDGET CUMULÉ

445 492 € EN MOYENNE PAR CENTRE

72 DÉBATS ORGANISÉS

ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

21,4% ASSOCIATIVE

78,6% COLLECTIVITÉ LOCALE

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- PARENTALITÉ

- PARTICIPATION DES HABITANTS

- ACCÈS AUX VACANCES

YVELINES

37 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

23 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

37 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

628 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 16,97 PAR CENTRE

822 SALARIÉS > 269 ETP

- SOIT 22,22 SALARIÉS ET 7,27 ETP PAR CENTRE

409 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- SOIT 11,05 PAR CENTRE

317 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE

- SOIT 24,4 PAR CENTRE

13,2 M€ DE BUDGET CUMULÉ

489 566 € EN MOYENNE PAR CENTRE

62 DÉBATS ORGANISÉS

ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

86% COLLECTIVITÉ LOCALE
11% ASSOCIATIVE
3% DSP

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- SOUTIEN À L'INITIATIVE ET PRATIQUE CITOYENNE
- SOUTIEN À LA PARENTALITÉ
- DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL
- PERMETTRE L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS
- PRENDRE EN COMPTE LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

ESSONNE

30 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

26 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

27 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

849 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 31,44 PAR CENTRE

702 SALARIÉS > 335 ETP

- SOIT 26 SALARIÉS ET 12,41 ETP PAR CENTRE

306 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- SOIT 11,33 PAR CENTRE

434 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE

- SOIT 16 PAR CENTRE

14,6 M€ DE BUDGET CUMULÉ

542 167 € EN MOYENNE PAR CENTRE

61 DÉBATS ORGANISÉS

ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

22% ASSOCIATIVE
70% COLLECTIVITÉ LOCALE
4% CO-GESTION
4% AUTRES
(DONT DÉLÉGATION DE GESTION)

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- PARTICIPATION DES HABITANTS ET CITOYENNETÉ
- DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT
- FAMILLE ET PARENTALITÉ
- ACCÈS À LA CULTURE

HAUTS-DE-SEINE

31 CENTRES
AGRÉÉS CAF

27 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

29 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

783 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 25,26 PAR CENTRE

771 SALARIÉS > 304 ETP
- SOIT 24,87 SALARIÉS ET 9,81 ETP PAR CENTRE

202 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 6,52 PAR CENTRE

578 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 20 PAR CENTRE

15,8 M€ DE BUDGET CUMULÉ
586 986€ EN MOYENNE PAR CENTRE

61 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

54,8% ASSOCIATIVE
41,9% COLLECTIVITÉ LOCALE
3,2% CO-GESTION

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- VIVRE ENSEMBLE ET LIEN SOCIAL
- RÉNOVATION URBAINE
- LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

SEINE-SAINT-DENIS

59 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

47 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

59 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

915 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 15,51 PAR CENTRE

1 264 SALARIÉS > 622 ETP
- SOIT 21,42 SALARIÉS ET 10,54 ETP PAR CENTRE

573 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 9,71 PAR CENTRE

401 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 16,8 PAR CENTRE

31,2 M€ DE BUDGET CUMULÉ
528 283 € EN MOYENNE PAR CENTRE

41 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

32,2% ASSOCIATIF
62,7% COLLECTIVITÉ LOCALE
5,1% CAF

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- PARENTALITÉ
- JEUNESSE
- EMPLOI/INSERTION

VAL-DE-MARNE

30 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

30 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

29 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

654 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 22,55 PAR CENTRE

660 SALARIÉS › 326 ETP

- SOIT 22,76 SALARIÉS ET 11,24 ETP PAR CENTRE

330 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- SOIT 11,38 PAR CENTRE

**310 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

- SOIT 13,3 PAR CENTRE

15,5 M€ DE BUDGET CUMULÉ

535 952 € EN MOYENNE PAR CENTRE

100 DÉBATS ORGANISÉS

ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

- 66% ASSOCIATIVE
- 34% COLLECTIVITÉ LOCALE

THÉMATIQUES D'ACTIIONS-PHARES

- VIVRE ENSEMBLE ET LIEN SOCIAL
- FAMILLE ET PARENTALITÉ
- PARTICIPATION DES HABITANTS

VAL D'OISE

56 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

51 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

55 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

1996 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 36,29 PAR CENTRE

1147 SALARIÉS › 520 ETP

- SOIT 20,85 SALARIÉS ET 9,45 ETP PAR CENTRE

1145 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- SOIT 20,82 PAR CENTRE

**888 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

- SOIT 16,1 PAR CENTRE

25,4 M€ DE BUDGET CUMULÉ

461 818 € EN MOYENNE PAR CENTRE

169 DÉBATS ORGANISÉS

ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

- 24% ASSOCIATIVE
- 74% COLLECTIVITÉ LOCALE
- 2% CAF

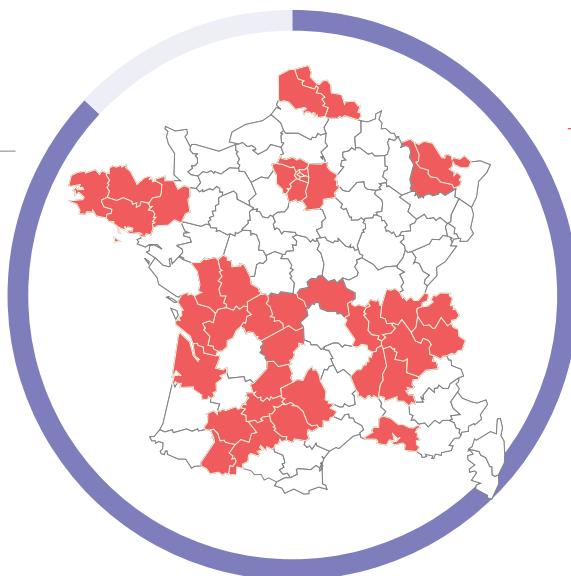
THÉMATIQUES D'ACTIIONS-PHARES

- SANTÉ
- EMPLOI/INSERTION
- EXCLUSION/PAUPÉRISATION

ENQUÊTE 2014 SUR LES DONNÉES 2012

Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

2090
CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CNAF EN 2012



1279
CENTRES SOLLICITÉS

1100
ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE

SOIT
87%

40 CAF IMPLIQUÉES
DANS LA DÉMARCHÉ

23 REPRÉSENTATIONS LOCALES
DES CENTRES SOCIAUX



47 369 SALARIÉS

15 773 ETP



17 404 HABITANTS ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE

17 PAR CENTRE EN MOYENNE



40 064 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 13 territoires pilotes¹.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

En Île-de-France

En Île-de-France, 310 des 317 centres sociaux ont répondu à l'enquête. À l'occasion de rencontres régulières, les Caf et les fédérations des centres sociaux ont analysé les résultats et produit ce livret. Puisse ce document accroître votre connaissance d'acteurs de proximité en phase avec des préoccupations d'habitants du territoire régional.

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

¹ Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

Retrouvez également les plaquettes locales des 13 sites pilotes sur : www.senacs.fr



Création et mise en page : Urbanitude

Photos : FCSF, Fédération des Centres Sociaux d'Île-de-France

Achevé d'imprimer en Août 2014

Par l'imprimerie Dupli-Cretin

PROJET SENACS

www.senacs.fr



Île-de-France